

[Impressum]

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2007)**

Heft 1735

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

l'objectif visé simple et raisonnable. Les trois établissements reprennent tous les bâtiments et les infrastructures qu'ils utilisent pour remplir leur mission et qui sont actuellement aux mains de l'Etat. Et l'Etat récupère les terrains encore propriété de ces entreprises. A ces dernières l'outil de travail, au canton le sol.

Ces échanges clarifieront une structure comptable complexe et opaque. Mais surtout ils conféreront aux trois entreprises l'autonomie de gestion et la capacité d'adaptation – investissements, emprunts, planification – indispensables à des services publics efficaces.

En contrepartie le canton encaissera 660 millions de francs qui viendront alléger une dette publique de plus de 13 milliards de francs et touchera bon an mal an des droits de superficie. Ce triple projet est d'une évidence telle qu'on peut se demander pourquoi les autorités n'y ont pas pensé plus tôt.

L'évidence ne trouble pas l'extrême gauche et les syndicats (services publics et transports notamment) qu'elle a réussi à noyauter. A l'aide d'un argumentaire truffé de contrevérités, elle cherche à semer l'inquiétude auprès des usagers et du personnel des régies, dénonçant le «bradage du patrimoine» et brandissant

des menaces de privatisation, d'augmentation des tarifs et de péjoration des conditions de travail des salariés. Bref tous les registres de l'antienne anti-libérale, sans oublier des propos calomnieux à l'égard du pouvoir exécutif – à majorité de gauche –, accusé de mensonge, de dissimulation et de violation du droit. Pas moins!

Cette manière de pratiquer l'action politique, qui ne laisse aucune place au débat et à l'argumentation, rappelle celle inaugurée par l'UDC. Jusqu'à quand les socialistes et les Verts accepteront-ils de fréquenter un tel partenaire au sein de l'Alternative?